

# INTRODUCTION

## CONTEXTE

Les préjugés demeurent un grave problème pour les personnes vivant avec une maladie mentale. Ils les dévalorisent, nuisent à leurs relations et à leur bien-être et réduisent leurs chances de se rétablir. Les collectivités peuvent cependant les aider en mettant sur pied des programmes d'éducation et de sensibilisation. Le programme décrit dans ce guide vise à sensibiliser les jeunes à la maladie mentale et aux préjugés qui l'entourent. Il s'appuie sur l'expérience des trois localités qui ont participé au programme et sur les mesures qu'elles ont prises pour favoriser une meilleure compréhension de la maladie mentale.

Comme point de départ, ces trois localités ont utilisé le programme de sensibilisation *Au-delà du nid de coucou*, destiné aux jeunes de 15 ans et plus. Ce programme a été mis sur pied en 1988 par des infirmières gestionnaires de cas de l'ancien Institut psychiatrique Clarke (l'un des partenaires fondateurs du Centre de toxicomanie et de santé mentale), en réponse au besoin exprimé dans la collectivité d'être mieux informé sur la maladie mentale. Il se compose d'un exposé de deux heures, conçu pour donner aux élèves du secondaire des données sur la maladie mentale et l'occasion de rencontrer des personnes ayant été atteintes d'une maladie mentale.

Ces personnes, des membres de leur famille et des professionnels de la santé dirigent les séances. Les conférenciers parlent de leur expérience : comment ils ont vécu l'apparition des

premiers symptômes, à qui ils ont demandé de l'aide et quelle est leur situation actuelle. Les élèves profitent d'une expérience d'apprentissage unique, et peuvent notamment rencontrer des personnes atteintes d'une maladie mentale et leur parler. Après le programme, des élèves affirment souvent que les personnes qui ont une maladie mentale sont « comme tout le monde ».

La réussite du programme *Au-delà du nid de coucou* et la volonté d'en faire profiter la population de toute la province ont abouti à l'élaboration d'un second programme en 1998. Ce programme a fait intervenir trois partenaires : le Centre de toxicomanie et de santé mentale, l'Association canadienne pour la santé mentale (division de l'Ontario) et la Mood Disorders Association of Ontario. Ces partenaires ont en commun l'objectif d'accroître la connaissance et la compréhension de la maladie mentale et d'éliminer les préjugés dont elle fait l'objet. La création du partenariat a permis au programme de profiter de l'expertise et des réseaux locaux de chaque organisme.

Le programme avait pour objectif d'élaborer et de donner des exposés de sensibilisation dans chaque localité (Hamilton, North Bay et Kingston) et d'en documenter les résultats afin de créer des ressources et d'aider d'autres collectivités de la province à offrir leurs propres programmes de sensibilisation. Le programme *Au-delà du nid de coucou* a servi de modèle pour élaborer des exposés adaptés aux localités.

Chaque collectivité a adapté le programme à ses réalités et à ses ressources. Ce guide est le fruit de leur expérience et de leurs conseils sur la façon d'élaborer et de mettre en œuvre un programme de sensibilisation destiné aux jeunes.

## VUE D'ENSEMBLE DU GUIDE

Le présent guide porte sur le processus d'établissement de coalitions locales et les étapes à franchir pour planifier et organiser des programmes de sensibilisation, recruter des conférenciers, faire connaître le programme, collaborer avec les médias et le système scolaire et évaluer le programme.

Le guide d'accompagnement *Ressource pour l'enseignant* est destiné au personnel des écoles secondaires. Il montre où le programme s'insère dans le curriculum, fournit des idées pratiques et des activités afin d'intégrer des notions sur la santé mentale dans l'enseignement en classe et prépare les élèves à l'apprentissage des notions véhiculées par le programme.

### À qui est destiné le guide ?

Le présent guide est destiné aux groupes communautaires, aux organismes et aux particuliers intéressés à mieux faire connaître les questions touchant la santé mentale et à lutter contre les préjugés qui l'entourent en organisant et en offrant des exposés de sensibilisation.

Le guide d'accompagnement *Ressource pour l'enseignant* contient des renseignements et des ressources qui aideront le personnel enseignant des écoles secondaires à améliorer l'apprentissage

des élèves concernant la santé mentale et les maladies mentales. Il comprend des activités qui visent à préparer les élèves à l'exposé et des activités de suivi à organiser en classe.

## **Comment doit-on se servir du guide ?**

Ce guide décrit le processus qu'ont employé plusieurs localités pour lutter contre les préjugés touchant la maladie mentale. Les utilisateurs peuvent consulter les parties du guide qui les intéressent ; il n'est pas nécessaire de procéder dans l'ordre.

## **Que contient le guide ?**

La PREMIÈRE PARTIE aborde les préjugés qui entourent la maladie mentale et décrit la raison d'être du programme de sensibilisation.

La DEUXIÈME PARTIE décrit les premières étapes du programme de sensibilisation : recrutement de membres de la collectivité, amélioration des ressources locales et début du processus de planification qui aboutira à la mise en œuvre du programme. Elle comprend des exemples relevés dans les trois localités. La section *Outils* propose des ressources utiles, telles qu'un modèle pour créer une liste de ressources communautaires et une liste d'organismes qui pourraient vous donner des ressources.

La TROISIÈME PARTIE décrit comment collaborer avec les médias, les écoles et d'autres ressources communautaires pour promouvoir et exécuter le programme de sensibilisation. La section *Outils*, à la fin de la troisième partie, propose des ressources utiles, comme un exemple de communiqué de presse et de message d'intérêt public, des renseignements sur la correspondance entre le programme et les attentes de certains cours du secondaire et un exemple de lettre à envoyer aux écoles.

La QUATRIÈME PARTIE porte sur la préparation, la présentation et le suivi de l'exposé, du point de vue des organisateurs et des conférenciers. L'information à l'intention du personnel enseignant est contenue dans le guide d'accompagnement *Ressource pour l'enseignant*. La quatrième partie vise à maximiser l'efficacité des exposés.

La CINQUIÈME PARTIE décrit l'évaluation des résultats du programme. Elle comprend un résumé de l'évaluation effectuée dans les trois localités et des exemples d'instruments d'évaluation dont vous pouvez vous servir dans votre collectivité.

Dans la section des ANNEXES, vous trouverez une foule de ressources utiles, y compris des extraits des programmes-cadres de l'Ontario correspondant aux cours pertinents du palier secondaire, des sources de renseignements supplémentaires comme des sites Web, des publications et des organismes de santé mentale, ainsi que des ressources sur la maladie mentale et les préjugés.